



Corbeil Essonnes Environnement  
M. Pierre Michel  
13 rue du 14 juillet  
91100 Corbeil essonnes

Corbeil-Essonnes, le 5 juin 2007,

OBJET : Information sur l'avancement des investigations environnementales sur le site Altis et à son voisinage.

Madame, Monsieur,

Lors de votre visite sur site, le 20 décembre dernier, nous vous avons présenté notre projet d'investigations environnementales sur site et au voisinage du site, lié à la présence de solvants, principalement chlorés, dans les eaux de la nappe phréatique superficielle, à certains emplacements situés au droit du bâtiment B1 (bâtiment le plus ancien du site, situé le long du boulevard J Kennedy / RN7).

Les investigations prévues dans la première phase ont eu lieu, et les résultats ont été présentés le 26 Mai derniers aux riverains, en présence de la DRIRE et de la DDASS.

Souhaitant vous tenir également informés, vous trouverez ci-dessous le résumé de la situation.

#### 1- Investigations hors site :

Rappel de la situation présentée en décembre 2006 :

Afin de savoir si la nappe phréatique était impactée à l'extérieur du site, et d'en déterminer l'éventuelle extension, nous avons, avec l'aide du cabinet ANTEA, réalisé plusieurs puits piézométriques hors site permettant le prélèvement d'eau de cette nappe de surface. Les puits prévus sur le domaine public n'ayant pu être forés pour des raisons techniques, l'ensemble des puits a finalement été installé chez les riverains, situés à l'est de la RN7, ainsi que sur des terrains appartenant à Altis, en limite sud de la zone suspectée.

Page 1/3



ALTIS Semicandeur  
Essonnes Nanopole • 22A, bd John Kennedy, • 91105 Corbeil Essonnes Cedex France •  
• Tél. 033 1 60 80 51 51 • Fax. 033 1 60 80 94 35 • 91C au capital de 254 215 000 € •  
• RCS Evry B 423 959 287 / 1999 B 016031 • Code APE : 321C • SIRET : 423 959 287 00015 •  
• www.altissemicandeur.com • TVA - FR 02 423 959 287 •



Les analyses effectuées dans l'eau de la nappe révèlent la présence de solvants, à des teneurs très variées selon les emplacements, principalement sur les puits situés en haut de coteau en bordure de la RN7. Les prélèvements situés plus en contrebas montrent des teneurs beaucoup plus faibles. Certains puits piézométriques ont été trouvés secs car situés en dessous la nappe phréatique. Cette nappe s'épanche dans les éboulis du coteau approximativement après la première rangée de maisons bordant la RN7.

A l'extérieur du site, au Sud, le panache d'eau impactée démarre à hauteur du bâtiment industriel situé au 283 boulevard John Kennedy (à hauteur du milieu du bâtiment B1 situé de l'autre côté de la RN7). Au Nord, le puits piézo PzA montre encore la présence de solvants. L'extension du panache au Nord reste donc à mieux délimiter.

Parmi les solvants détectés, le tétrachloréthylène (aussi appelé perchloréthylène) est majoritaire. Le chlorure de vinyle a été détecté dans le puits Pz D seulement.

Parallèlement, des « piézo gaz », micro-puits permettant de prélever les « gaz du sol » ont été installés aux mêmes emplacements que les prélèvements de nappe. Les analyses montrent la présence de gaz provenant des solvants présents dans la nappe, dont principalement le tétrachloréthylène. Comme pour les analyses d'eau, le chlorure de vinyle a été détecté seulement dans le puits SG D.

Il a été ensuite procédé à une évaluation du risque sanitaire, résultant des mesures dans l'eau d'une part, et des mesures de gaz du sol, d'autre part.

À partir des valeurs réelles mesurées de gaz du sol, qui s'approchent le plus de la réalité d'une éventuelle exposition, le modèle mathématique estime un risque sanitaire inférieur au seuil de risque à l'intérieur des habitations.

En revanche, la modélisation mathématique à partir des concentrations trouvées dans l'eau de la nappe phréatique estime des concentrations en gaz du sol supérieures à celles réellement mesurées, lesquelles induisent un risque sanitaire calculé supérieur au seuil considéré comme acceptable.

Suite à ces résultats, en vue de confirmer, par précaution, le modèle utilisant les gaz du sol, la deuxième phase des investigations va être lancée.

#### Deuxième phase des investigations :

Elle consiste, comme nous vous l'avions exposé en décembre, à faire des mesures d'air ambiant dans les parties basses des habitations concernées, c'est-à-dire dans les dix maisons situées le plus en bordure de la RN7 (Voir le plan joint). Des mesures en ambiance extérieure, ainsi que sous les dalles de ces maisons seront parallèlement réalisées, afin de corréler les mesures intérieures avec l'environnement de la maison. Des mesures dans les 5 maisons situées plus bas dans le coteau seront ensuite réalisées si un risque est identifié dans les 10 maisons situées en bordure de RN7.

Enfin, trois puits piézométriques supplémentaires vont être forés à une cinquantaine de mètres au nord de la zone déjà investiguée, afin de s'assurer de la délimitation Nord de la zone concernée, le Sud étant bien borné, suite à la campagne déjà effectuée.

Page 2/3



ALTIS Semicandeur  
Essonnes Nanopole • 22A, bd John Kennedy, • 91105 Corbeil Essonnes Cedex France •  
• Tél. 033 1 60 80 51 51 • Fax. 033 1 60 80 94 35 • 91C au capital de 254 215 000 € •  
• RCS Evry B 423 959 287 / 1999 B 016031 • Code APE : 321C • SIRET : 423 959 287 00015 •  
• www.altissemicandeur.com • TVA - FR 02 423 959 287 •



